

DOMAINE SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE HABILITATION ÉLECTRIQUE POUR PERSONNEL NON ÉLECTRICIEN

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les stagiaires seront capable de :

- Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique

PUBLIC & PRÉREQUIS

Ce module de formation s'adresse à tout personnel non électricien qui opère dans des zones où existent des risques électriques et qui souhaite être réhabilité

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Formation théorique et pratique

- Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlures
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Habilitation : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
- Protection collective : mesures, équipements, signalisation
- Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
- Équipements de travail utilisés (échelle, outils à main,...) : risques et mise en œuvre
- Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
- Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

MOYENS & MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Pour les initiations à l'habilitation électrique, l'intervenant(e) alterne entre les parties théoriques et les parties pratiques durant les journées de formation. Des apports théoriques pourront être acquis grâce au logiciel d'habilitation disponible. Les travaux pratiques seront réalisés en situation. Une méthode interactive s'appuyant sur des retours d'expériences sera privilégiée pour les recyclages.

**ELIGIBLE AU CPF
SELON BRANCHE**

DURÉE

5 heures

LIEU

Campus de la Garde

EVALUATION PRÉ-FORMATIVE

Les besoins des stagiaires sont recensés en amont de la formation par le biais des dossiers d'inscription et transmis au formateur pour adapter le contenu de la formation.

Cette évaluation est complétée le jour de la formation, par un tour de table de démarrage pour confirmer et vérifier les objectifs individuels de chaque stagiaire présent.

COÛT DE LA FORMATION

5h : 140€

Les actions de formation continue ne sont pas assujetties à la TVA

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS DE FORMATION

Des évaluations de formation seront remises aux stagiaires à l'issue de la formation afin de connaître leur degré de satisfaction portant sur les aspects logistiques, pédagogiques et administratifs.

Des questionnaires à choix multiples permettront de tester les connaissances des participants et en fonction du nombre suffisant de bonnes réponses, valideront leur habilitation.

Une attestation de réussite sera également fournie aux stagiaires ayant participé à la formation et réussi leur formation et recyclage. Cette dernière permet de valider la partie pratique.

Ensuite, le titre de l'habilitation (modèle que nous pouvons fournir) sera renseigné par l'employeur et remis aux stagiaires qui auront réussi leur habilitation.

La partie pratique sera évaluée lors notamment de mise en situation directement réalisée sur le lieu de travail.

La Direction de la Formation Tout au Long de la Vie et du Développement des Ressources Propres ne fournira pas de carnets de prescription mais nous pouvons donner un modèle d'habilitation à compléter et signer par l'employeur.

LA QUALIFICATION DU ET DES FORMATEUR(S)

Les formateurs sont soit des enseignants-chercheurs de l'Université de Toulon, soit des socio-professionnels spécialistes du domaine.

Chaque candidature est soumise à l'approbation du Conseil Académique Restreint qui valide la qualification des intervenants.

L'intervenant(e) chargé(e) de cours capitalise de nombreuses années d'expériences dans la formation pour adultes.

MATÉRIELS ET SALLES DE COURS

Nos salles de cours sont équipées de matériel et équipement technique relatif à l'habilitation électrique, initiation et recyclage :

- Matériel utilisé en salle d'électrotechnique du département Génie Electrique et Informatique Industrielle
- Système Habilis, Schneider Electric,
- Equipements de protection collective et individuelle.